



Salaün Holidays
Rencontrer le monde

Le Corso Fleuri aux Pays-Bas

Pays-Bas

Départ: Paris, Nantes, Angers, Beauvais, Brest, Lorient, Rennes, Saint Brieuc

dès **1795€**

6 jours / 5 nuits

Départ Angers

Le 15/04/2026

En avril, la Hollande se couvre de fleurs. Pour admirer les créations les plus merveilleuses faites à partir de jonquilles, jacinthes et tulipes, vous assisterez au corso de Noordwijk, un superbe défilé qui vous enchantera. Ce circuit de 6 jours vous emmènera également à Keukenhof et son magnifique parc, à Amsterdam et Giethoorn, deux villes au charme pittoresque inégalé et à Bruxelles, la capitale belge.

Bruges, Amsterdam, le Keukenhof, Delft, Bruxelles...

En avril, la Hollande se couvre de fleurs. Pour admirer les créations les plus merveilleuses faites à partir de jonquilles, jacinthes et tulipes, vous devez assister au corso de Noordwijk, un superbe spectacle tout en couleurs qui vous enchantera.

Atouts plus / Points forts

La visite guidée de Bruges et de Bruxelles
Une croisière commentée sur les canaux d'Amsterdam
Découverte du merveilleux parc floral de Keukenhof
Le défilé du Corso fleuri de Noordwijk
Des audiophones individuels pour toutes les visites guidées
Le voyage en autocar Royal Class

Le(s) Transport(s) terrestre(s)

Transport routier :

- Autocar Royal Class avec chauffeur francophone de capacité de 40 participants maximum.

Service de prise en charge à domicile ou au plus près

Nous venons vous chercher au plus près de chez vous !

Pour ce voyage vous pouvez rejoindre votre point de rendez-vous dans de nombreuses villes en France.

La sélection de votre point de rendez-vous est à effectuer lors de votre réservation.

Les points de rendez-vous (à l'aller et au retour) pour ce voyage se situent dans les villes des départements suivants:

COTE-D'ARMOR (22), EURE-ET-LOIR (28), FINISTERE (29), ILLE-ET-VILAINE (35), LOIRE-ATLANTIQUE (44), MAINE-ET-LOIRE (49), MAYENNE (53), MORBIHAN (56), NORD (59), OISE (60), SARTHE (72), PARIS (75), SEINE-ET-MARNE (77), YVELINES (78), SOMME (80), ESSONNE (91), HAUTS-DE-SEINE (92), SEINE-ST-DENIS (93), VAL-DE-MARNE (94), VAL-D'OISE (95)

Jour 1 : Mercredi 15 avril 2026 - RÉGION, BRUGES

départ de votre région (1) en autocar Royal Class, l'autoroute du Nord. Déjeuner libre en cours de route. Entrée en Belgique et arrivée à Bruges en soirée. Dîner nuit dans la région de Bruges.

Jour 2 : Jeudi 16 avril 2026 - BRUGES, NIEUW VENNEP

visite guidée pédestre de Bruges, ville au charme irrésistible surnommée «la Venise du Nord» : la Grand-Place, dominée par son imposant Beffroi, la basilique, le béguinage au bord du Lac d'Amour... Déjeuner. Continuation vers les Pays-Bas et arrivée à Nieuw Venneep. Installation à l'hôtel pour 3 nuits. Dîner nuit.

Infos + étapes : 230Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 3 : Vendredi 17 avril 2026 - AMSTERDAM, LE KEUKENHOF

route vers Amsterdam, tour panoramique de la capitale économique, financière et culturelle des Pays Bas. Promenade en bateau sur les canaux bordés d'élégantes maisons à pignon. Déjeuner. L'après-midi, continuation vers les champs de fleurs et découverte libre du merveilleux parc de Keukenhof. Inspiration et détente seront au rendez-vous au coeur des 32 hectares plantés de tulipes, jacinthes, narcisses et autres fleurs à bulbes... Retour à l'hôtel. Dîner nuit.

Infos + étapes : 345Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 4 : Samedi 18 avril 2026 - LE CORSO FLEURI

Départ pour Noordwijk où vous assisterez au Corso fleuri : le cortège composé d'une vingtaine de chars et autant de voitures ornés d'une profusion de fleurs printanières, défilera accompagné de fanfares, dans une explosion de couleurs de tulipes, narcisses, jacinthes. Continuation vers Volendam, ancien village de pêcheurs célèbre pour la beauté de ses costumes, ses petites maisons et ses nombreux magasins de souvenirs. Découverte d'une fromagerie qui perpétue la tradition hollandaise. Déjeuner de poisson dans les environs. L'après-midi, découverte d'un moulin à Schermerhoorn et le polder du Beemster, zone rurale et pittoresque unique, située à 5 mètres sous le niveau de la mer, qui était déjà "asséchée" au XVIIe siècle. Le "Beemster" est si particulier et si authentique que le polder a été classé par l'Unesco au patrimoine mondial. Retour à l'hôtel. Dîner nuit.

Infos + étapes : 100Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 5 : Dimanche 19 avril 2026 - NIEUW VENNEP, DELFT, BRUXELLES

départ pour Delft, connue dans le monde entier pour sa porcelaine, Johannes Vermeer et la Maison Royale. Découverte de la Faïencerie royale où vous sera expliqué comment on obtient le bleu de Delft. Balade dans la ville de Delft. Il est tellement agréable de flâner dans les petites rues et de déambuler au bord des canaux, surtout lorsqu'un petit marché ou une Brocante vient rajouter une belle ambiance dans la ville. Déjeuner. L'après-midi, route vers Bruxelles. Visite guidée panoramique de la capitale belge : la célèbre Grand Place, les institutions européennes, l'Atomium... Installation à l'hôtel en périphérie de Bruxelles. Dîner nuit.

Infos + étapes : 225Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 6 : Lundi 20 avril 2026 - BRUXELLES, RÉGION

départ le matin vers la frontière française. Déjeuner libre en cours de route et arrivée en soirée dans votre ville de départ.

La chambre

Liste des hôtels :

NIEUW VENNEP - HOTEL DE RUSTENDE JAGGER - Catégorie 4* NL - 3 nuits - Langue du personnel : locale - Anglophone

Informations sur les chambres :

- Les chambres d'un même établissement peuvent ne pas avoir la même surface.
- Les chambres individuelles sont souvent plus petites que les chambres doubles.
- Les chambres triples peuvent être composées d'un lit double + un lit d'appoint.

La restauration, pension et boissons

La pension et les boissons :

La pension comprend 5 petit déjeuners, 4 déjeuners, 5 dîners.

Boissons non incluses

Les Formalités

Carte nationale d'identité (fin de validité non-dépassée) ou passeport en cours de validité

Informations complémentaires sur le programme

NB : l'ordre des visites peut être modifié mais l'ensemble des prestations sera respecté

Conditions de vente et d'annulation :

Conditions de réalisation et annulation

Organisateur Technique :

Conditions de réalisation suivant les descriptifs de la fiche Voyage, les informations ci-dessous et les informations des prestations complémentaires (options) réservées.

SALAÜN HOLIDAYS, SAS au capital de 500.000 EUR, dont le siège social est situé au 38, rue de Quimper (29590) PONT DE BUIS LES QUIMERCH, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le n°319 394 797, immatriculée au Registre des Agents de Voyages sous le n° IM 029100031 - Garantie financière : APST, 87-89 Rue La Boétie (75017) PARIS. RCP HELVETIA ASSURANCES SA - N° 92007189.

Coordonnées du/des voyageurs : Pour la bonne réalisation de certaines prestations, il est nécessaire et indispensable de fournir à l'organisateur, lors de la réservation, les coordonnées téléphoniques mobiles et adresses électroniques du/des voyageur(s) afin de pouvoir les avertir de tous changements ou toutes modifications éventuelles (lieux, horaires, délais).

rise en charge à domicile : Lieu exact et précis de prise en charge du ou des voyageurs par l'organisateur, défini par le client lors de la réservation (adresse complète, numéro, rue, lieu-dit, ville, spécificités d'accès, etc.). Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de prise en charge à domicile à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de prise en charge convenu.

oint de rendez-vous : Lieu indiqué lors de la réservation par l'organisateur parmi la liste des sites préexistant des lieux de RDV définis par le voyageur. Le point de rendez-vous est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des conditions de circulation ou d'accessibilité en véhicule desdits lieux. Le point de ramassage définitif pourra être modifié unilatéralement par l'organisateur jusqu'à 24H avant le départ convenu. L'organisateur se réserve le droit d'utiliser tous types de véhicules (autocar, taxi, VTC, minibus) pour la réalisation des prestations dites « d'acheminement ». Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de rendez-vous à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de rendez-vous convenu.

En fonction des contraintes liées au pré et post acheminement des passagers (disponibilités des vols, horaires des trains, moyens terrestres mis en oeuvre selon l'éloignement des passagers, impératifs imposés par la législation, grèves ou encore en raison des conditions météorologiques, etc.), Salaün Holidays peut être amené à opérer le transfert des passagers la veille de leur départ sur l'aéroport de Paris (ou le lendemain au retour). Dans cette hypothèse, les frais d'hébergement (hôtel et petit déjeuner) sont à la charge des passagers.

Visites et excursions incluses dans le forfait de base ou optionnelles intégrées à la réservation : Le programme prévu est celui qui a été défini à la publication de ce voyage. Les conditions d'exécution des prestations complémentaires soumises à réservation, non incluses dans le forfait de base, se réalisent suivant les descriptifs fournis par le voyageur. Sauf d'empêchement lié à des circonstances exceptionnelles et inévitable, l'ensemble des prestations prévues est respecté. Toutefois, le programme initialement prévu est susceptible d'être modifié en raison d'impératifs techniques et/ou pour des motifs liés aux conditions météorologiques ou en raison d'aléas imposés par la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires de bateau, l'état des routes, des vols intérieurs, etc.

Informations complémentaires :

- Voyage non adapté aux personnes à mobilité réduite. Il appartient aux voyageurs de s'assurer de leur

aptitude physique à pouvoir réaliser le voyage réservé.

- Conditions de réalisation des prestations complémentaires et/ou optionnelles non-incluses dans le forfait de base (soumises à réservation) : cf. descriptif ad hoc.

-(1) Transferts de votre région - Les informations relatives aux villes, lieux et modalités de prises en charge sont fournies soit lors de l'édition du devis en ligne soit par votre conseiller voyages.

Remise des informations définitives environ 8 jours avant le départ :

le voyageur sera tenu informé par voie postale et/ou par e-mail :

- Des vols et horaires retenus pour la réalisation du voyage
- Des horaires de convocations
- De la liste définitive des hôtels
- Des coordonnées téléphoniques d'assistance de l'organisateur.

Voyage exclusif aux voyageurs du Groupe SALAUN : Salaun Holidays, Nationaltours, BTours (suivant organisateur technique).

Les voyageurs du groupe SALAUN se réservent unilatéralement la possibilité, à certaines dates, de réaliser le voyage en le mutualisant avec d'autres voyageurs. Cette mutualisation ne pourra justifier au bénéfice du client une remise, un remboursement, un changement de date et/ou une compensation financière.

Descriptifs des renvois :

(1) Si prestation réservée à l'inscription

(2) Les informations relatives aux vols opérés par les compagnies aériennes sont celles qui sont connues et disponibles à la date d'édition.

(3) Les temps de trajets (vols ou navigation) et d'escales peuvent être modifiée unilatéralement sur décisions des autorités maritimes et/ou du commandant de bord en fonction des conditions de navigation et/ou des conditions météorologiques.

(4) La durée des liaisons ferroviaires et des arrêts en gare peut être unilatéralement modifiée sur décisions des autorités ferroviaires et/ou du chef de train en fonction des conditions de trafic et/ou d'incidents techniques et/ou des conditions météorologiques.

(5) Les chambres individuelles sont de manière générale plus petites que les chambres doubles. La liste des lieux d'hébergements, leur situation géographique précise et leurs environnements sont connus au moment de la publication du voyage. La liste définitive des hébergements prévus ou de catégorie similaires à ceux qui étaient prévus (selon les Normes Locales applicables) sera remise au voyageur environ 8 jours avant le départ.

(6) « All Inclusive » signifie « à volonté » ou « tout compris » mais dans les conditions et selon les modalités définies par les établissements. Les contenus des formules « boissons incluses » et/ou « All Inclusive » (types de boissons, volumes servis) sont ceux qui sont connus au moment de la publication du voyage.

(7) Le programme de ce voyage est celui qui a été arrêté à la publication de ce voyage. Il est susceptible de modification en raison d'impératifs indépendants de notre volonté en raison de la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires des bateaux, de l'état des routes, des conditions météorologiques, des vols intérieurs, etc. Toutefois, l'ensemble des prestations prévues sera respecté, sauf cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.

(8) Les guides et personnels locaux francophones, en dépit de leur maîtrise de la langue française, peuvent avoir un accent très prononcé.

(9) Les guides peuvent être amenés à vous proposer des excursions ou visites complémentaires et facultatives (non comprises dans le programme de nos voyages) qui peuvent exiger le paiement d'un supplément tarifaire à régler sur place. Les conditions de réalisation de ces prestations sont celles définies par le prestataire local. Seules les visites et excursions décrites dans nos fiches produites communiquées à titre d'information précontractuelle et/ou proposées sur place par nos tour-leaders, chauffeurs-accompagnateurs et guides-accompagnateurs engagent notre responsabilité.

(10) NL signifie normes locales.

Conditions d'annulation du fait du voyageur

A plus de soixante (60) jours avant le départ : les sommes acquittées par le client seront au choix de ce dernier (*) :

- Soit reportées sur un autre voyage de son choix dans les 12 (douze) mois qui suivent l'annulation, déduction faite de la somme de 100 EUR par personne à titre de frais d'annulation et de report. Suivant les conditions, il peut être ajouté à ces 100 EUR, les frais réels engagés selon le type de billets (aérien, maritime ou ferroviaire) dès l'instant où ils sont non échangeables et non remboursables, les frais de visites non remboursables, les frais de visas ou pour tout autre formalité administrative déjà engagée...

- Soit remboursées au client, déduction faite des frais d'annulation équivalents à : 15 % (avec un montant minimum de 200 EUR par personne) du prix total du voyage à forfait (1). Entre cinquante-neuf (59) et trente-et-un (31) jours avant le départ : les sommes acquittées par le client seront, au choix de ce dernier (*) :

- Soit reportées sur un autre voyage de son choix dans les 12 (douze) mois qui suivent l'annulation,

déduction faite de la somme de 250 EUR par personne à titre de frais d'annulation et de report. Suivant les conditions, il peut être ajouté à ces 250 EUR, les frais réels engagés selon le type de billets (aérien, maritime ou ferroviaire) dès l'instant où ils sont non échangeables et non remboursables, les frais de visites non remboursables, les frais de visas ou pour tout autre formalité administrative déjà engagée ...

- Soit remboursées au client, déduction faite des frais d'annulation, équivalents à 20 % (avec un montant minimum de 250 EUR par personne) du prix total du voyage à forfait (*).
- Soit remboursées au client, déduction faite des frais réels selon le type de billets (aérien, maritime ou ferroviaire) engagés dès l'instant où ils sont non échangeables et non remboursables, les frais de visas et de visites engagés... si ces montants cumulés sont supérieurs au montant forfaitaire de 20 % visé ci-dessus (départ entre 59 et 31 jours) et toujours sous réserve d'un montant minimum de 250 EUR par personne.

A partir de trente (30) jours du départ : les frais d'annulation sont calculés suivant le tableau ci-dessous (*) :
FRAIS D'ANNULATION NOTIFIÉ- IL SERA RETENU (sous réserve d'un montant minimum de frais d'annulation de 300 EUR par personne) :

- Entre 30 et 21 Jours avant le départ : 35 % du prix du voyage
- Entre 20 et 8 jours avant le départ 65 : % du prix du voyage
- Entre 7 et 2 jours avant le départ 85 % : du prix du voyage
- Moins de 2 jours avant le départ et non présentation au départ : 100 % du prix du voyage

Le remboursement des taxes d'aéroport est fait sur demande expresse et uniquement pour les tronçons de vols non consommés. Que l'annulation soit demandée par le Client à plus ou à moins de 60 jours du départ, le montant des primes d'assurances le cas échéant souscrites ne sera pas remboursé au client, ni les éventuels frais de visa (incluant les coûts de visa, d'expédition des passeports et les frais de services) ni les frais de toutes autres formalités administratives acquittés auprès de SALAÜN HOLIDAYS et dont cette dernière ne peut en obtenir le remboursement pour le compte des clients.

Les frais d'annulation sont calculés sur le montant du voyage, surcharges kérosène incluses. Aucun remboursement ne peut intervenir si le voyageur ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés par les convocations, de même s'il ne peut présenter les documents de police ou documents sanitaires exigés pour son voyage (passeport, visa, carte d'identité, attestation(s) sanitaire(s), résultats de test, etc.) et s'il ne se présente pas à l'heure prévue aux portes d'embarquement. Si un voyageur ne se présente pas au départ ou abandonne un circuit en cours de route, et cela pour quelque cause ou motif que ce soit, aucun remboursement ne sera consenti.

Les croisières maritimes et fluviales sont soumises à des frais d'annulation spécifiques qui vous seront, le cas échéant, communiqués avant votre réservation.

Avant le départ, toute demande de correction d'orthographe dans le prénom ou le nom d'un voyageur sur un titre de transport pourra donner lieu, si cela est matériellement possible, à l'application des frais de modification (se renseigner en agence) ou à l'émission d'un nouveau titre de transport.

(*) Sauf conditions d'annulation spécifiques de certains voyages, des croisiéristes ou d'autres fournisseurs précisées à la réservation et mentionnées dans le contrat de vente.

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyageur :
Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, l'organisateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas le nombre minimum de 25 participant(s). Quand le nombre maximum de 40 participant(s) prévu sur un voyage est atteint, il n'est plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur le minimum et le maximum de participants, ainsi que sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Prestations incluses :

Le circuit complet en autocar Royal Class

La pension complète du dîner du J1 au petit déjeuner du J6

L'hébergement en hôtels 3* et 4* (normes locales), en chambre double

Les excursions et visites prévues au programme

Les services de guides locaux francophones selon visites mentionnées au programme

Des audiophones individuels du J2 au J5

Les taxes de promotion touristique et services hôteliers en vigueur au 15/05/25.

Prestations non incluses :

Les assurances

La chambre individuelle
Les pourboires
Les boissons.